DocuSign Envelope ID: C3EEDEC7-79A3-438D-9E5C-CDB11F68421D

TERMES DE RÉFÉRENCE

Recrutement d'un prestataire artistique pour l'appui à la conception et l'organisation d'activités évènementielles dans le cadre de la Journée internationale de la fille (JIFI) 2022

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le bureau du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) au Bénin met en œuvre deux projets relatifs à l'éducation à la santé sexuelle (ESS) pour les jeunes et la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG).

Il s'agit : 1) du **Programme Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescent(e)s et Jeunes au Bénin,** financé par le Royaume des Pays-Bas et ayant pour objectif de réaliser les droits à la santé sexuelle et reproductive des adolescent(e)s et jeunes du Bénin à travers l'accroissement de la disponibilité, de l'accessibilité et de l'utilisation des informations et services adaptés à ce groupe d'âge ; 2) du **Projet de prévention des violences basées sur le genre, protection et autonomisation des filles et femmes en temps de pandémie de COVID-19,** financé par le Canada en vue d'atténuer les effets négatifs de la pandémie de COVID-19 sur les filles et femmes en situation particulière de vulnérabilité, victimes de violences basées sur le genre (VBG) dans les départements de l'Alibori, de l'Atacora, de l'Atlantique et du Borgou.

Ces deux programmes sont en phase avec la dynamique impulsée par l'initiative **EDUCATION PLUS** mise en place en 2021 sous la houlette de cinq agences des Nations Unies (ONUSIDA, UNESCO, UNICEF, UNFPA, ONU Femmes) et dont l'objectif général est de renforcer les interventions et la synergie d'action en matière d'éducation, de santé, de droits sexuels et reproductifs, de lutte contre les violences basées sur le genre en faveur des adolescentes et des jeunes filles pour leur épanouissement et leur intégration à la vie active.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces programmes, une série de campagnes et d'activités de communication sont prévues, en particulier à l'occasion de la JIFI 2022, le 11 octobre. En ce qui concerne les activités évènementielles, **le bureau de l'UNFPA Bénin requiert l'expertise d'un prestataire artistique** pour (A) la production d'un spectacle de rue type carnaval (appui à la conception et organisation), (B) l'organisation et l'animation d'ateliers d'initiation artistique pour les jeunes artisans et lycéens, à la suite de l'évènement.

Une communication autour du personnage de FATI

En 2019, pour la Journée internationale de la Fille, les partenaires, internationaux, nationaux et jeunes, ont lancé une consultation nationale pour amplifier la voix des filles béninoises lors des grands évènements locaux et dans le cadre d'une dynamique de plaidoyer international. De cette initiative est née FATI, une mascotte créée par les jeunes et pour les jeunes, qui représente les filles béninoises dans toute leur diversité et leur potentiel. Du haut de ses 12 ans, Fati incarne l'adolescente béninoise du 21ème siècle, fière de ses origines et de ses valeurs issues de sa culture et de son éducation, tout en ayant les yeux rivés sur les opportunités offertes par les avancées en termes d'égalité de genre, d'autonomisation des filles, et par les nouvelles technologies. Cette mascotte est aujourd'hui devenue la référence de l'UNFPA et de ses partenaires pour les séances de sensibilisation, les activités évènementielles et la communication sur les réseaux sociaux.

De manière à mieux mobiliser les jeunes garçons sur les thématiques ESS/VBG, la création d'une seconde mascotte « frère de Fati » est en cours. Ce personnage sera lancé en amont de la JIFI 2022 et fera partie des activités évènementielles.

DocuSign Envelope ID: C3EEDEC7-79A3-438D-9E5C-CDB11F68421D

La Journée internationale de la fille (JIFI) 2022

Cette célébration internationale est organisée au Bénin par le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM) avec l'appui de l'UNICEF et de l'UNFPA.

Elle a lieu chaque année le 11 octobre. La localité de cette édition 2022 (différente chaque année) n'a pas encore été communiquée par le ministère et son programme n'est pas encore arrêté. Les activités envisagées par les partenaires UNICEF/UNFPA s'articulent autour de trois axes : (1) des concerts de musique (organisation UNICEF), (2) des échanges entre jeunes et femmes inspirantes « role models », (3) un spectacle de rue type carnaval et des ateliers d'initiation artistique (organisation UNFPA, objet de cet appel à prestations).

Ces activités s'inscrivent dans les objectifs des programmes mis en place par les différents partenaires : accélération de l'éducation des filles, autonomisation des filles, lutte contre les VBG, accès aux informations sur la disponibilité des services de santé de la reproduction, masculinité positive, entrepreneuriat féminin.

2. CONCEPT ET MÉCANISME DE L'ÉVÈNEMENT UNFPA

Dans l'esprit d'un FESTIVAL DE FATI, cet évènement serait constitué de trois séquences :

- Un spectacle de rue type carnaval, le jour de la célébration officielle : une déambulation dans la ville d'environ deux heures, réalisée par des artistes professionnels - marionnettistes (marionnettes géantes), musiciens percussionistes, comédiens/danseurs, acrobates. Autour du personnage de Fati et de son frère.
- À la suite du spectacle et pendant plusieurs semaines, des ateliers hebdomadaires mêlant initiation artistique et sensibilisation aux thématiques ESS/VBG, destinés aux 15-19 ans, apprenti.e.s et lycéen.ne.s. Des activités en lien avec les pratiques artistiques mises en scène lors du carnaval, par exemple : fabrication et manipulation de marionnettes et de leur décor, tambours/percussions, comédie/danse, arts du cirque (jonglage, cerceaux…).
- Une restitution du travail réalisé dans les ateliers pour « confronter » les apprenants aux professionnels du spectacle.

L'organisation pratique du mécanisme restera à finaliser avec le prestataire sélectionné, en fonction de la logistique (localisation de la ville choisie pour la JIFI en particulier).

Les atouts de ce concept :

- Avec le spectacle de rue, proposer une activité festive, participative et originale, accessible à tou.te.s et rassemblant les générations.
- Avec les ateliers, prolonger l'événement et permettre aux adolescent.e.s de découvrir les coulisses des métiers artistiques ; favoriser la confiance en soi, et la maîtrise de son corps et de ses gestes, clés de l'émancipation des filles.
- Mettre en avant les filières de formation professionnelle en ouvrant les ateliers à de jeunes apprenti.e.s. Valoriser les métiers manuels, les rendre plus attractifs. Encourager l'entrepreneuriat féminin.
- Dans les ateliers, associer apprenti.e.s et lycéen.ne.s., pour favoriser l'échange et le partage entre des publics qui n'ont pas forcément l'occasion de se rencontrer.
- Faire le lien entre la Journée internationale de la fille le 11 octobre et la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles le 25 novembre, journée qui donne le coup d'envoi de 16 jours d'activisme.
- Alimenter la narration autour de Fati pour permettre à l'UNFPA de communiquer sur une longue période.

DocuSign Envelope ID: C3EEDEC7-79A3-438D-9E5C-CDB11F68421D

- Pouvoir renouveler la formule les années suivantes, dans d'autres villes, lors de la JIFI.

3. PRESTATIONS ATTENDUES

A. Production d'un spectacle de rue type carnaval

- Appui à la conception selon les modalités pré-définies au chapitre 2.
- Sélection des artistes : marionnettistes spécialistes de la manipulation de marionnettes géantes, acrobates, musiciens/percussionnistes, comédiens/danseurs.
- Fabrication de deux marionnettes géantes selon les modèles visuels fournis (mascottes Fati et son frère).
- Scénarisation du carnaval selon les objectifs des programmes mis en œuvre par l'UNFPA, et avec son appui.
- Organisation logistique, en particulier : élaboration du circuit de la déambulation en coordination avec l'UNFPA et les autorités locales ; déplacements des artistes, matériels et équipements ; etc.
- Prestation d'environ deux heures le jour J.

La mobilisation des publics cibles (écoliers, collégiens, lycéens, apprentis, et leurs parents, enseignants, patrons artisans/commerçants) sera assurée par l'UNFPA et ses partenaires.

L'aspect sécurité est à prendre en compte. Police et Gendarmerie devront être mobilisées pour assurer la sécurité du public tout au long du parcours de la déambulation.

B. Organisation d'ateliers artistiques

Sur la base de 3 à 4 ateliers d'environ deux heures par semaine pendant 5 à 6 semaines, à partir du 15 octobre (si les ateliers ont lieu le samedi) ; 2 sessions par jour, 15 participants adolescents par atelier.

- Appui à la conception selon les modalités pré-définies au chapitre 2.
- Sélection et suivi des animateurs artistiques.
- Coordination avec l'UNFPA et ses jeunes partenaires pour intégrer des notions de sensibilisation ESS/VBG au déroulement des ateliers (l'aspect sensibilisation n'est pas à la charge du prestataire).
- Casting des jeunes participants aux ateliers en coordination avec l'UNFPA (à distance ou sur place selon la faisabilité).
- Organisation logistique et animation des ateliers hebdomadaires tels que pré-définis au chapitre 2, en coordination avec l'UNFPA et ses partenaires locaux (les locaux seront mis à disposition du prestataire).
- Fourniture des équipements/matériels liés aux animations artistiques des ateliers.
- Activité de restitution après la fin des ateliers en présence des artistes animateurs des ateliers ; et pendant les 16 jours d'activisme qui auront lieu du 25 novembre au 10 décembre.

La ville dans laquelle se déroulera la JIFI n'étant pas encore connue, il est entendu que la localisation des activités aura un impact financier (déplacements des artistes/animateurs/matériels depuis Cotonou, en particulier). Les prestations citées ci-dessus ne seront donc pas pour le moment intégrées dans l'offre des prestataires et feront l'objet d'évaluation et de validation de commun accord, une fois le lieu connu, pour être ajoutées à l'offre du prestataire sélectionné et cela, sur la base des coûts raisonnables du marché et dans la limite du budget.

En fonction des contraintes logistiques, une partie des ateliers pourrait avoir lieu dans la ville choisie pour la JIFI et l'autre partie à Cotonou ou dans ses environs proches.

DocuSign Envelope ID: C3EEDEC7-79A3-438D-9E5C-CDB11F68421D

Les activités proposées dans les ateliers devront être sans risques physiques pour les jeunes participants (mineurs pour la plupart).

4. ASSISTANCE FOURNIE PAR LE BUREAU UNFPA

Un appui, au niveau de la finalisation de la conception et de la direction de production sera apporté par la consultante en communication recrutée par le bureau UNFPA ; en coordination avec l'analyste de programme « Égalité des genres et autonomisation des filles » de l'UNFPA, et ses collègues et partenaires locaux.

5. DURÉE DU CONTRAT ET DÉLAIS

Le contrat court jusqu'à exécution de l'ensemble des prestations, et est d'une durée maximum de quatre (4) mois, du 16 août au 15 décembre 2022. La structure produira un rapport final de l'activité qui fera office de preuve de réalisation de l'activité et de support du paiement final.

7. PROFIL DU PRESTATAIRE RECHERCHÉ

- Être une structure légalement autorisée à exercer en République du Bénin ;
- Être une structure spécialisée dans la médiation culturelle auprès des jeunes et la production d'activités artistiques ;
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expériences avérées dans les domaines cités ci-dessus ;
- Disposer (et justifier) d'une équipe locale (directeur/trice artistique et artistes) suffisante, dynamique, compétente, capable de réaliser les prestations attendues avec un haut niveau de qualité de service et dans les délais imposés ;
- Avoir déjà réalisé (et justifier) au moins deux (02) prestations similaires ;
- La réalisation de prestations similaires pour les partenaires de programmes d'aide au développement, et en particulier de l'UNFPA, est un atout.

8. SOUMISSION DE COTATION ET VALIDATION

Le prestataire soumettra :

- La preuve de l'existence légale de la société (IFU et Registre de Commerce) ;
- Une offre technique de trois pages maximum décrivant l'approche pour produire les livrables avec une proposition de chronogramme ;
- Une offre financière comportant le budget global en Francs CFA et les prix détaillés (selon le template en annexe) ;
- Une présentation de la structure avec des exemples de productions déjà réalisées.

L'évaluation des offres et la sélection du prestataire sera faite sur la base des critères indiqués dans les présents termes de référence.

Cotonou, le 4 août 2022